

France 2006

<http://sitecon.free.fr>

Chiffres juridiques

Éléments	Chiffres
Paiement du salaire par chèque	>1 100 €
SMIC brut horaire au 1/07/06	8,27 €/ h
SMIC brut mensuel (35 h) au 1/07/06	1 254 €
Plafond Sécur. Sociale au 1/01/06	2 589 €
RMI (pers. seule)	433,06 €
ASS (pers. seule) 14,25 €/j	427,5 €
Durée hebdo.	35 h
Max. hebdo.	48 h
Max. jour.	10 h
Max. heures sup. / an	220
Majoration H.S (ent. < 21 sal.)	
de la 36e à la 39e	10 %
de la 40e à la 47e	25 %
À partir de la 48e	50 %
Majoration H.S (ent. >20 sal.)	
de la 36e à la 43e	25 %
À partir de la 44e	50 %
Délégués du personnel	ent.>10 sal.
Heures de délégation / mois	10 ou 15 h

Comité d'entreprise	ent.>49 sal.
Heures de délégation / mois	10; 15 ou 20 h
Délégués syndicaux	ent.>49 sal.
Heures de délégation / mois	10; 15 ou 20 h
Comité d'hyg. et des cond. trav.(CHSCT)	ent.>49 sal.
Heures de délégation / mois	2; 5; 10; 15 ou 20 h
Règlement intérieur	> 19 sal.
Preuve	> 800 €
Juridiction proximité (compétence)	< ou = 4 000 €
Tribunal d'instance (compétence)	< ou = 10 000 €
Dernier ressort	< ou = 4 000 €
Dernier ressort prud'hommes	< ou = 4 000 €
Capital minimum	
SARL, EURL, SNC	1 €min.
SA	37 000 €
SA avec APE (appel pub. à l'épargne)	225 000 €
Impôt sur les sociétés (IS)	33,33 %
Impôt sur les sociétés (IS) PME	15 % benef.<38 000 €
Bilan social	> 300 sal.
Formation en % masse sal. (ent.>=10 sal.)	1,6 %
Soldes hiver et été	4 à 6 semaines
Délais de livraison obligatoires	> 500 €
Devis obligatoire	> 150 €

Chèque sans provision : sanctions	5 ans / 375 000 €
Interdiction bancaire	5 ans
Publicité trompeuse	2 ans / 37 500 €
Contrefaçon	3 ans / 300 000 €
Contrefaçon par pers. morale	3 ans / 750 000 €
Contrefaçon avec récidive	Peines x 2